

**200920**

**Etude d'un projet d'urbanisme de requalification et de développement de fonctions urbaines et à la préparation de l'appel à projets pour l'îlot de la Caserne Caporal Trésignies à Charleroi  
Question de Monsieur le Conseiller Luc Parmentier**

Le collège communal du 24 août 2010 a approuvé les procès-verbaux de réception de documents relatifs à la 3ème phase accompagnés de la maquette numérique en 3 D remis par la SA AGORA, rue Montagne aux Angés, 26 à Bruxelles et a liquidé les factures pour un montant total de 31.460 € concernant le Marché public de services par appel d'offres général relatif à l'étude d'un projet d'urbanisme de requalification et de développement de fonctions urbaines et à la préparation de l'appel à projets pour l'îlot de la Caserne Caporal Trésignies à Charleroi en vue de la reconnaissance d'un périmètre de remembrement urbain.

Monsieur l'Echevin pourrait-il me faire connaître l'état d'avancement de ce projet ?

Serait-il possible de pouvoir « admirer » et étudier la maquette en question ?

**Réponse de Monsieur l'Echevin Eric Massin**

Effectivement, l'auteur de projet, le bureau d'études S.A. AGORA, a remis son rapport concernant la 3ème phase pour le périmètre de remembrement urbain de la caserne Trésignies, accompagné du plan d'aménagement et des coupes, documents approuvés par le collège en date du 24 août dernier.

La mixité des fonctions urbaines est l'une des lignes directrices du projet. En effet, la localisation du site par rapport au tissu urbain de Charleroi en fait un site idéal pour le développement de plusieurs fonctions : logements, bureaux, commerces, services et équipements.

Cette étude a mis en avant certaines opportunités et des volontés communales.

L'implantation de l'Université Libre de Bruxelles est apparue comme un des piliers de la requalification du site. Plusieurs raisons viennent appuyer ce choix. L'Université doit permettre d'apporter des étudiants dans le centre-ville de Charleroi et ainsi créer une vie étudiante et de l'animation dans l'ensemble du coeur de ville de Charleroi. La caserne Trésignies, qui correspond à l'élément identitaire et structurant du site, accueille déjà des pôles d'enseignement. Il a été souhaité de renforcer ce rôle et d'installer l'ULB dans les ailes de la caserne, d'autant qu'il s'agit d'un bâtiment offrant de grandes surfaces avec de multiples possibilités d'aménagement.

Le porche de la caserne est destiné à accueillir, comme c'est déjà le cas actuellement, le pôle de la mémoire, avec le musée des Chasseurs à Pied.

Dans un objectif de mixité des fonctions, le pôle d'enseignement sera accompagné de logements, de bureaux, de commerces et de services.

En termes de logements, l'offre doit être la plus large possible afin de répondre à différents besoins : ménages unipersonnels, ménages familiaux... Compte tenu de l'implantation universitaire, quelques logements étudiants pourront être intégrés au programme. Cependant, ce type de logements doit rester minoritaire afin de ne pas créer un campus universitaire fonctionnant en vase clos. En effet, le projet doit s'inscrire dans une communication maximale avec le contexte urbain environnant afin de redynamiser l'ensemble du quartier. Une vingtaine de logements devra être destiné aux doctorants et à leur famille.

En termes d'activités économiques, les activités tertiaires pourront se développer au sein de la caserne et dans les nouvelles constructions avec une préférence pour les rez-de-chaussée dans le cadre d'immeubles mixtes ou dans des immeubles spécifiques. La Société Wallonne du Logement (SWL) a également émis le souhait d'implanter ses nouveaux locaux dans une nouvelle construction au sein du périmètre.

Les implantations des nouveaux bâtiments devront permettre de recréer des fronts bâtis, et notamment dans la rue Emile Tumelaire.

Les circulations au sein du site se feront uniquement par les modes doux, la circulation automobile restant concentrée sur les voiries existantes. Le stationnement sera organisé au maximum en souterrain afin de préserver les espaces dédiés aux modes doux.

L'ensemble du projet s'inscrit dans un objectif de grande qualité environnementale. La mobilité douce ainsi que la construction durable et l'efficacité énergétique représente trois axes de développement durable auxquels le projet s'attachera de répondre.

Ce rapport précise la description du planning des opérations et l'établissement des différentes prescriptions ; pour ce faire, 6 lots ont été définis et dès lors, les futurs travaux seront délimités par lots et par phasage en vue de la rénovation, déconstruction et reconstruction du site de la caserne.

Il vous est loisible de consulter ce rapport et de prendre connaissance de manière plus approfondie de ce beau projet par le biais des services de l'Aménagement urbain qui tient tous les documents à votre disposition .